



Prestations

- Nous stockons vos cartons et caisses pour une durée courte (minimum 2 mois) à un an.
- Stockage à l'unité (taille maximale 40x60x32 cm) et au mois, sous gare à Lausanne, proche du M2 « Délices ».
- Nous proposons également en location additionnelle des contenants de formats divers.
- Nous sommes ouverts de manière hebdomadaire les mercredis après-midi entre 14h et 18h, sur rendez-vous.
- Le local est placé sous surveillance vidéo constante. Facilement accessible en voiture.
- Pas de stockage de meuble ou autre qui ne rentre dans le taille maximale de contenance.

Tarifs

- Location d'espace de stockage (40x60x H32 cm) : 7.- / mois*
- Location d'espace de stockage (30x40x H22 cm) : 5.- / mois*
 - Dès 3 espaces, réduction de 10% ; dès 6 espaces, réduction de 15% ; dès 10 espaces, réduction de 20% ou réduction de 10% sur location de 6 mois, 20% sur location de 12 mois
- Location de caisses ou cartons de stockage (taille de contenance intérieure)
- Photo 1 – caisse plastique : avec couvercle (54x37x H33 cm) : 5.- / mois*
- Photo 2 – caisse Rako : sans couvercle (56x36x H32 cm) : 4.- / mois*
- Photo 3 – carton banane : sans couvercle (40x52x H24 cm) : 3.- / mois*
- Photo 4 – carton à choix : (29x37x H21 cm /ou/ 26x32x



H13 cm) : 2.- / mois*

- Les caisses ou cartons ne sortent pas du dépôt et ne sont pas loués à des fins de déménagement.

Conditions

- Pas plus de 20 kilos par caisse/carton ;
- Le paiement se fait en cash uniquement ;
- La durée de location, payée d'avance est fixée à la location, le client s'engage à venir reprendre sa marchandise au plus tard la semaine fixée sur le contrat, sans quoi il s'acquitte automatiquement d'un nouveau montant de minimum 2 mois de location. Après 6 mois sans être venu chercher sa marchandise, celle-ci est transmise aux Objets trouvés de Lausanne et le client s'engage à verser une année de location comme prime au dépôt 1006 au bureau d'objets trouvés afin de compenser financièrement le stockage longue durée ;
- Nous ne contrôlons pas le contenu des cartons, sauf en cas extrême de doute légitimé sur sa contenance, nous n'acceptons pas les objets dit de valeurs, il ne s'agit pas de coffre-fort ;
- Nous n'acceptons aucun élément biologique mort ou vif (pas de substance dans du formol ni animaux empaillés), pas de réserve de nourriture ni boissons ;
- Nous nous dédouanons de tout contenu illicite des boites, par exemples fichiers ou photos illégaux, armes, recel, objets de provenance douteuse, ayant servis à un acte illicite, en cas de doute légitimé, nous nous permettrons d'en référer aux autorités compétentes ;
- Nous contrôlons la pièce d'identité de chaque client, celui-ci certifie sur l'honneur la légalité et conformité des biens entreposés, nous signons une décharge de prise en charge des articles basées sur les dires du client, nous assurons uniquement la valeur d'achat du contenu des boites, aucun carton ne doit dépasser la valeur de CHF 500